



Numéro de l'acte	2019-110-SPORTGH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

### QUESTION N°2019-110

**FINANCES : PIRANHA CLUB ARQUOIS NATATION- Avance sur subvention 2020**

**RAPPORTEUR : Monsieur Bruno WINTREBERT**

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU le projet de budget pour l'exercice 2020,

CONSIDERANT qu'il convient d'attribuer à l'Association PIRANHA CLUB ARQUOIS NATATION, une avance d'un montant de 3 500,00€ sur la subvention municipale 2020, afin de permettre le bon fonctionnement de l'association durant le 1<sup>er</sup> semestre 2020 et notamment le paiement des différentes charges, ceci dans l'attente de l'attribution du montant de la subvention de fonctionnement lors du vote du budget primitif au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

1° - d'accorder cette avance de 3 500,00€ et d'autoriser le versement dès le début de l'exercice 2020,

2° - de prévoir et d'imputer la dépense à provenir de cette décision sur les crédits à inscrire au budget 2020.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 19 Décembre 2019

Le Maire,

  
Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019**

**Affiché le 20 décembre 2019**

L'An Deux Mille Dix-neuf le dix-neuf décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 12 décembre 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **28 présents jusqu'à la question 2019-98-RHES puis 27 présents à partir de la question 2019-99-RHES**
- **1 absent non excusé (Monsieur RICOUART a quitté la séance avant le vote de la question 2019-99-RHES)**
- **0 absent excusé sans pouvoir**
- **1 absent excusé avec pouvoir**

**Madame Laurence LOTTERIE est nommée secrétaire de séance.**